



Avril 2016 - n°04/12

Infos rapides

### En février 2016, l'excédent agroalimentaire français continue de se dégrader en glissement annuel

**E**n février 2016, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 669 millions d'euros, en baisse de 166 millions d'euros par rapport à février 2015. En cumul, sur ce début d'année, l'excédent est à son plus faible niveau depuis les 959 millions enregistrés lors de la période janvier-février 2010.

L'excédent des produits agricoles bruts diminue de 106 millions d'euros par rapport à février 2016 principalement du fait de la forte diminution des exportations de céréales et de l'augmentation des importations de fruits et d'oléoprotéagineux.

De même, l'excédent des produits transformés affiche une baisse de 60 millions d'euros par rapport à l'année dernière. Au delà du repli des ventes de produits laitiers, c'est surtout la progression des importations de produits transformés et notamment de boissons qui contribue à ce résultat.

#### Sommaire

<b>Principales tendances du commerce extérieur</b>	page 2
Forte baisse, en glissement annuel, de l'excédent avec l'UE	
<b>Produits agricoles bruts</b>	page 3
Dégradation du solde des échanges en céréales en février 2016	
<b>Produits agricoles transformés</b>	page 4
La progression des importations pèse sur l'excédent	

**Sources et définitions** page 5

**Pour en savoir plus** page 5

## Principales tendances du commerce extérieur

### Les faits marquants : Forte baisse, en glissement annuel, de l'excédent avec l'UE

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 669 millions d'euros en février 2016 et enregistre une dégradation de 166 millions d'euros par rapport à février 2015. Si les exportations apparaissent en hausse, cette dernière a été plus que compensée par la progression des importations, surtout avec l'Union européenne.

**Avec les pays tiers**, les importations ont augmenté de 79 millions d'euros (+ 6,6 %) alors que les exportations n'ont augmenté que de 15 millions d'euros et (+ 1 %). L'excédent ressort donc à 534 millions d'euros et diminue de 64 millions d'euros par rapport à février 2015.

La contribution des produits bruts est importante, avec une baisse de 102 millions d'euros de l'excédent parallèlement à la forte diminution des exportations enregist-

trée pour les céréales et plus précisément le blé tendre.

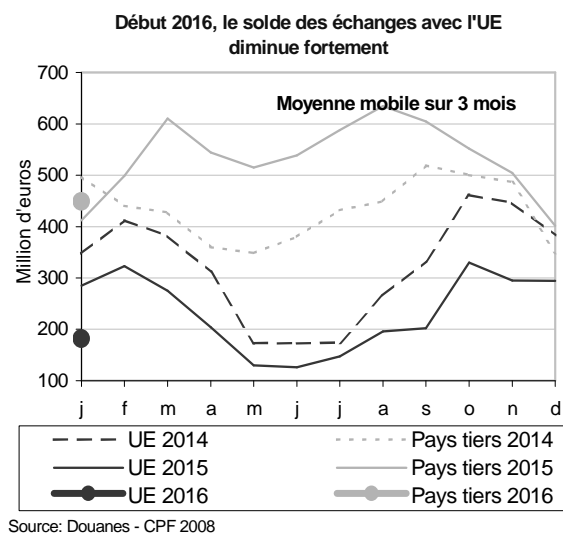
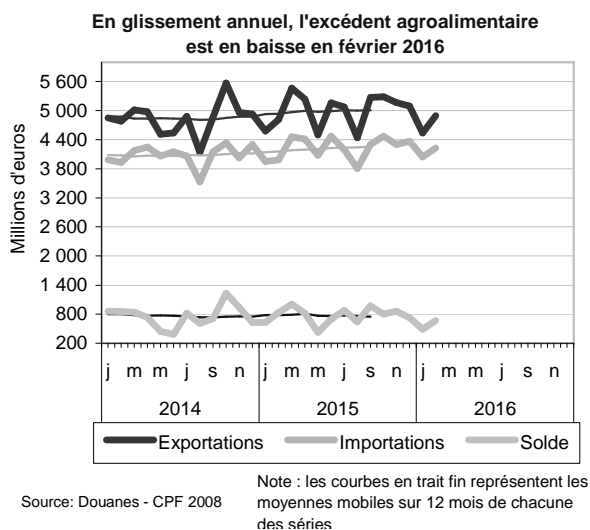
**Avec l'Union européenne**, l'excédent (135 millions d'euros) recule de 101 millions d'euros par rapport à février de l'année dernière. Les exportations augmentent de 67 millions par rapport à février 2015 (+ 2,2 %) mais les importations progressent dans le même temps de 169 millions d'euros (+ 6,1 %). Dans les deux cas, cette évolution est valable aussi bien pour les produits bruts que pour les produits transformés. Pour ces derniers, la hausse est notable en ce qui concerne les importations de boissons (+ 36 millions d'euros en valeur sur un an) portées par des achats de bières en provenance de Belgique et des Pays-Bas.

### Les indicateurs

Produits CPF2	Février						Cumuls 2 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
<b>UE</b>												
Produits bruts	614	643	966	992	353	349	1 167	1 173	1 938	1 909	771	736
Produits transformés	2 170	2 309	2 053	2 094	-117	-214	4 307	4 482	4 134	4 106	-173	-376
<b>AGROALIMENTAIRE</b>	<b>2 783</b>	<b>2 952</b>	<b>3 019</b>	<b>3 087</b>	<b>236</b>	<b>135</b>	<b>5 474</b>	<b>5 655</b>	<b>6 073</b>	<b>6 015</b>	<b>598</b>	<b>360</b>
<b>Pays tiers</b>												
Produits bruts	509	548	538	475	29	-73	1 016	1 110	936	913	-80	-197
Produits transformés	686	726	1 256	1 333	569	607	1 438	1 505	2 382	2 507	945	1 002
<b>AGROALIMENTAIRE</b>	<b>1 195</b>	<b>1 274</b>	<b>1 794</b>	<b>1 808</b>	<b>598</b>	<b>534</b>	<b>2 454</b>	<b>2 615</b>	<b>3 319</b>	<b>3 420</b>	<b>865</b>	<b>805</b>
<b>Monde</b>												
Produits bruts	1 123	1 192	1 505	1 467	382	276	2 183	2 282	2 875	2 822	691	540
Produits transformés	2 856	3 035	3 308	3 428	453	393	5 745	5 987	6 517	6 613	772	625
<b>AGROALIMENTAIRE</b>	<b>3 978</b>	<b>4 226</b>	<b>4 813</b>	<b>4 895</b>	<b>834</b>	<b>669</b>	<b>7 928</b>	<b>8 270</b>	<b>9 391</b>	<b>9 435</b>	<b>1 463</b>	<b>1 165</b>

Source: Douanes/SSP

### Mises en perspective



## Produits agricoles bruts

### Les faits marquants : Dégradation du solde des échanges en céréales en février 2016

L'excédent des échanges de **produits agricoles bruts** s'élève à 276 millions d'euros en février 2016, en baisse de 106 millions d'euros par rapport à 2015. L'excédent se réduit avec l'UE (- 4 millions d'euros sur un an) mais surtout avec les pays tiers (- 102 millions d'euros).

Les **exportations** (un peu moins de 1,5 milliards d'euros) diminuent de 37 millions d'euros (- 2,5 %) par rapport à février de l'année dernière dont 90 millions d'euros pour les céréales. Ce résultat est principalement imputable aux ventes de blé tendre vers les pays tiers (- 99 millions d'euros par rapport à 2015 soit - 34,8 %) qui reculent aussi bien en valeur sous l'effet de la baisse des prix, qu'en volume (- 21,1 %). Rappelons tout de même que les quantités expédiées vers

les pays tiers l'année dernière à la même époque étaient historiquement élevées pour un mois de février. Les **importations** (1,2 milliards d'euros) progressent de 69 millions d'euros (+ 6,1 %) par rapport à février 2015. En particulier, les achats d'oléagineux augmentent (+ 31 millions d'euros) parallèlement à des importations de soja et de tournesol qui continuent de progresser sur un an (respectivement + 100 % et 137 % en valeur), dans un contexte d'abondance au niveau mondial pour le premier et de moindre récolte pour le second. Les achats de fruits s'inscrivent dans la même dynamique (+ 32 millions d'euros) portés notamment par des importations d'avocats et de mandarines en hausse (respectivement + 53 % et + 36 % en valeur).

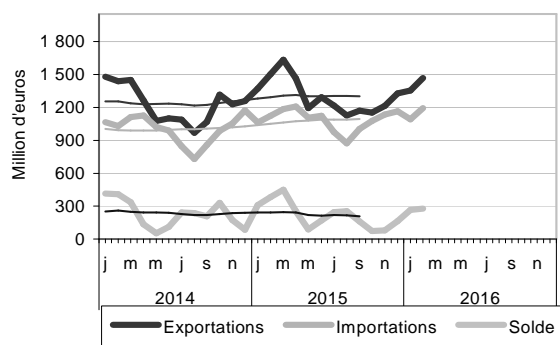
### Les indicateurs

Produits CPF4	Février						Cumuls 2 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
<b>PRODUITS BRUTS</b>	1 123	1 192	1 505	1 467	382	276	2 183	2 282	2 875	2 822	691	540
<b>Agriculture et élevage</b>	1 001	1 048	1 427	1 386	425	338	1 936	2 003	2 722	2 664	785	661
Céréales, légum., oléagi.	133	160	907	821	773	661	259	295	1 664	1 558	1 404	1 263
<i>Céréales n. c. riz</i>	37	33	765	675	727	642	78	59	1 391	1 307	1 314	1 248
<i>Oléoprotéagineux</i>	96	127	141	145	45	18	181	236	271	251	90	15
Légumes, fleurs, plantes	345	344	202	242	-144	-103	624	612	412	462	-212	-150
<i>Légumes</i>	278	288	175	210	-103	-77	513	511	358	407	-155	-105
Prod. cult. permanentes	481	496	154	158	-328	-338	961	1 007	301	303	-660	-704
<i>Fruits</i>	296	327	118	124	-178	-203	604	663	233	245	-371	-418
<i>Café, cacao, thé</i>	81	68	6	2	-74	-66	167	161	11	3	-156	-157
Animaux vifs, œufs, miel	41	47	165	166	124	118	92	89	345	340	253	251
<i>Bovins</i>	6	4	107	114	101	110	11	7	220	234	210	227
<b>Produits sylvicoles</b>	21	22	35	35	14	13	40	41	67	67	27	26
<b>Pêche et aquaculture</b>	101	122	43	46	-58	-76	207	238	86	91	-121	-147

Source: Douanes/SSP

### Mises en perspective

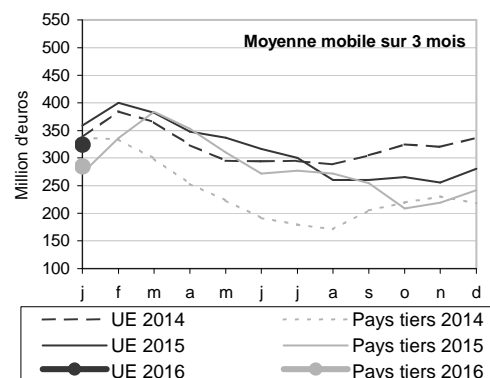
En glissement annuel, l'excédent en produits agricoles bruts diminue en février 2016



Source: Douanes - CPF 2008

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Stabilité des exportations de céréales vers les pays tiers en glissement annuel



Source: Douanes - CPF 2008

## Produits agricoles transformés

### Les faits marquants : La progression des importations pèse sur l'excédent

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 393 millions d'euros en février 2016, en baisse de 60 millions d'euros par rapport à l'année dernière à la même époque.

Les **exportations** augmentent de 119 millions d'euros par rapport à février 2015. Les exportations de produits laitiers diminuent de 17 millions d'euros (- 3,1 %), du fait de la baisse des prix liée au repli de la demande mondiale. Les expéditions de boissons alcoolisées augmentent de 67 millions d'euros portées par une demande américaine toujours présente et des achats chinois en vin.

Les **importations** progressent de 179 millions d'euros (+ 6,3 %) par rapport à février 2015. Les achats de boissons augmentent de 36 millions d'euros portés par la croissance des importations de bière mais aussi des boissons non alcoolisées (sodas...) et de vin (Italie, Portugal...) avec respectivement + 22,1 %, + 18,6 % et + 16,6 % en valeur. De même, les achats de produits issus de l'industrie du tabac progressent de 21 millions d'euros sous l'impulsion d'importations de cigarettes en hausse (+14,5 % soit une hausse de 13 millions d'euros en valeur par rapport à février 2015).

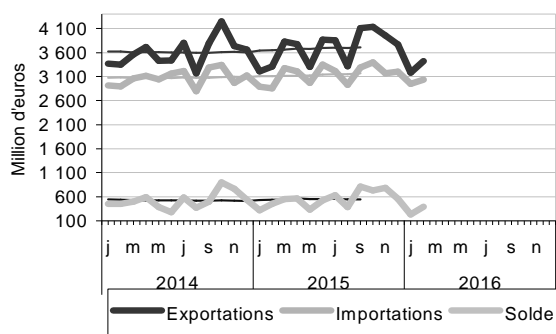
### Les indicateurs

Produits CPF4	Février						Cumuls 2 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
<b>IAA, TABACS</b>	<b>2 856</b>	<b>3 035</b>	<b>3 308</b>	<b>3 428</b>	<b>453</b>	<b>393</b>	<b>5 745</b>	<b>5 987</b>	<b>6 517</b>	<b>6 613</b>	<b>772</b>	<b>625</b>
Viandes, prod. de l'abattage	423	414	347	340	-76	-73	861	816	687	665	-174	-151
<i>Viande bovine</i>	96	96	70	73	-26	-23	197	188	144	144	-53	-44
<i>Viande porcine</i>	68	51	64	61	-4	10	139	109	122	122	-17	13
<i>Volaille</i>	78	85	69	62	-9	-23	157	166	140	126	-16	-41
Prod. préparés de la pêche	253	274	75	77	-178	-197	532	575	127	137	-406	-438
Prod. à base de fruits & lég.	338	374	154	153	-184	-221	693	735	308	294	-384	-441
Huiles, tourteaux, corps gras	268	285	94	95	-174	-190	557	568	185	214	-373	-354
<i>Tourteaux</i>	146	124	12	21	-133	-103	302	240	22	31	-281	-209
Produits laitiers, glaces	243	247	529	513	286	266	494	481	1 066	999	573	518
<i>Fromages</i>	90	95	226	237	136	142	188	191	458	456	270	265
Produits des céréales	128	136	200	224	72	88	256	267	409	441	153	173
Biscuits, pâtisseries, pâtes	170	172	125	136	-46	-36	338	337	246	264	-92	-74
Autres produits alimentaires	617	658	615	644	-3	-14	1 207	1 289	1 234	1 262	27	-27
<i>Sucre</i>	17	22	82	86	65	64	35	43	164	152	129	110
<i>Chocolat, confiserie</i>	241	254	167	169	-74	-85	458	507	360	357	-98	-149
Aliments pour animaux	75	78	171	179	96	101	153	162	343	343	190	181
Boissons	211	247	976	1 044	765	797	413	469	1 869	1 949	1 456	1 481
<i>Vins, champagne</i>	47	57	539	571	493	514	92	114	1 022	1 047	930	933
<i>Eaux de vie, alcools</i>	74	83	268	303	195	220	140	153	520	570	379	418
Tabacs	129	150	23	22	-106	-128	240	288	42	45	-197	-244

Source: Douanes/SSP

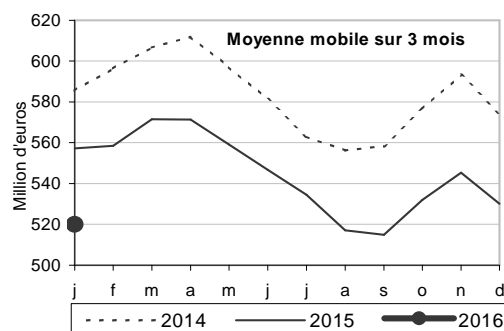
### Mises en perspective

En glissement annuel, l'excédent des échanges en produits transformés diminue en février 2016



Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Très forte baisse des exportations de produits laitiers, en glissement annuel



Source: Douanes - CPF 2008

## Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

## Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Secrétariat Général

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS Cedex 07

Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2016

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)